



Quel type de visa demander?

Par **lcgp68**, le **15/12/2011 à 18:34**

Bonjour,

Je suis marié à un italien e nous habitons en France depuis 8 ans.

mon fils qui a resté au Bresil à l'époque, souhaite aujourd'hui, pour mon bonheur, de venir en france. Actuellement il a 23 ans et viens de se former à la fac.

Mes questions: 1) A-t-il le droit d'habiter avec nous? en sachant qu'il a + de 18 ans. Le regroupement familial n'est plus indiqué ds notre cas, je pense...

2) S'il doit avoir un visa, quel est le maximum de temps qu'il peut demander au consulat brésilien?

3) pour reussir a avoir un visa de "au moins" 1 an, et pour qu'il aie le droit de travailler en France, (histoire de s'immerger dans la culture française e d'avoir son argent de poche) quel est le type de visa a demander?

4) je peux faire quelque chose pour acclerer son visa ou il doit faire tout avec le consulat au Brésil?

Merci d'avance

Par **youris**, le **16/12/2011 à 13:46**

bjr,

quel est la nationalité de votre fils ?

cdt

Par **lcgp68**, le **16/12/2011 à 18:55**

bonjour!

Sa nacionalité et la mienne aussi, est brésilienne.

cdt